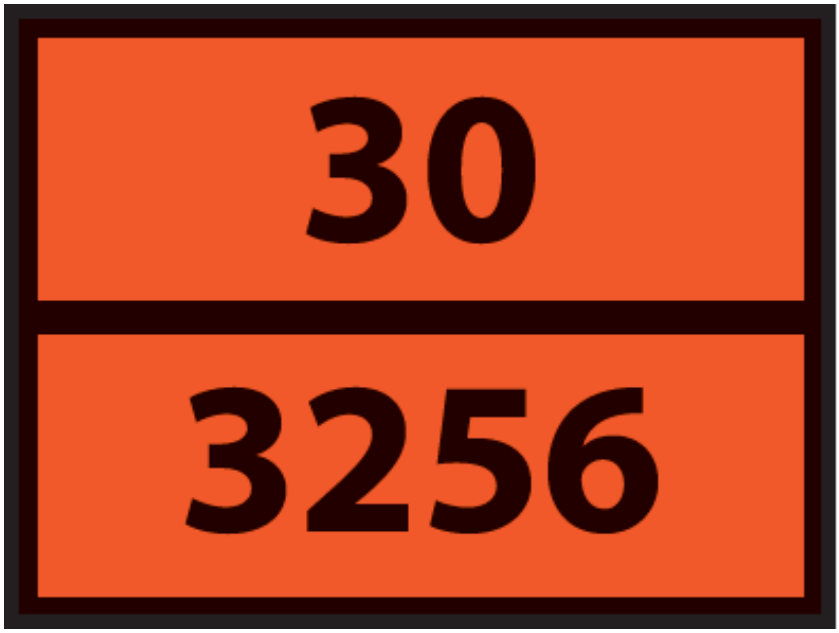
Plaque ADR - Liquide inflammable transporté à chaud - 30/3256

Référence : A5280103





DESCRIPTION :

- Dimensions : 300 x 400 mm
- Matières : Vinyle souple, Aludibond, Plaque magnétique
- Coloris : Orange rétro-réfléchissant
- Codes : Danger "30", ONU "3256"
- Fixation : Auto-adhésif, Double-face, Magnétisme

INFORMATION PRODUIT

Plaque ADR pour Véhicule de Transport - "Liquide Transporté à Chaud, Inflammable..."

Cette plaque permet d'**indiquer le contenu d'un véhicule** citerne ou multi-compartiments lors de son **transport par la route** et indique deux codes :

- Le **Code de Danger "30"** correspond à une matière ***liquide inflammable ou à une matière solide à l'état fondu ayant un point d'éclair supérieur à 60°C, chauffée à une température égale ou supérieure à son point d'éclair, ou à une matière liquide auto-échauffante***.
- Le **Code de Matière ONU "3256"** indique le transport d'une matière ***liquide transportée à chaud, inflammable, n.s.a., ayant un point d'éclair supérieur à 61°C, à une température égale ou supérieure à son point d'éclair***.

Lors du **transport de vrac dangereux en citerne**, il faut apposer cette **plaque à l'avant et à l'arrière du camion** ainsi qu'un **pictogramme de danger** à l'arrière et sur les côtés du véhicules. Si le transport se fait avec un véhicule multi-cuves contenant plusieurs matières dangereuses, des plaques d'identification doivent figurer sur chaque cuve contenant

les produits, une **plaque vierge** doit être placée à l'avant et à l'arrière du camion, et des pictogrammes de danger doivent être présents sur chaque cuve et à l'arrière du véhicule.

De plus, nos plaques sont **rétro-réfléchissantes** afin d'**améliorer leur visibilité de jour comme de nuit** par les autres automobilistes ou lors d'un accident qui nécessiterait une identification rapide de la matière et du contenu du camion.

Si vous souhaitez des plaques personnalisées, faites une **demande de devis** et indiquez le code souhaité KEMLER et le code ONU souhaités.

Caractéristiques techniques

- **Matière** :
  - Vinyle souple
  - Aludibond
  - Plaque magnétique
- **Coloris** : Orange rétro-réfléchissant
- **Code de Danger** : 30
- **Code de Matière ONU** : 3256
- **Dimensions** : 300 x 400 mm
- **Fixation** :
  - **Vinyle** : Auto-adhésif
  - **Aludibond** : Double-face ou support dédié
  - **Plaque magnétique** : Sur surface métallique par magnétisme

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A5280103 Matériau - Vinyle

Réf. A5280203 Matériau - Aluminium

Réf. A5280303 Matériau - Plaque magnétique